

## CLINIQUE

Démence sénile  
de type Alzheimer :  
la voie du rire p. 14

## ENTREPRISE

Transformation et rupture  
chez les managers  
p. 43

## CRIMINOLOGIE

Le polymorphisme  
délinquantiel  
et l'analyse sérielle p. 53

### DOSSIER

# PATIENTS : LE DROIT DE SAVOIR

### SPÉCIAL PROFESSION

- ▶ Visages sur la Fédération des psychologues et de psychologie
- ▶ Motion de Psychihos concernant la constitution d'une Fédération française de psychologues
- ▶ Qu'est-ce qu'une Fédération de psychologues ?
- ▶ De la nécessité de créer un syndicat de psychologues en exercice libéral
- ▶ Le SNP Ile-de-France : un lieu d'information, de réflexion et de débat
- ▶ Fédération... en attendant Godot
- ▶ Avis de gros temps sur l'ordonnance de mars 2001  
Le projet de nouvelle directive européenne... une éclaircie à l'horizon 2004 ?

### ÉCOLE

Des maux et cris  
aux mots écrits  
p. 6

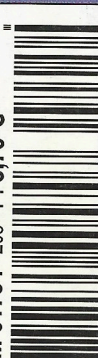
### L'AUTRE

La psychologie  
en Chine  
p. 49

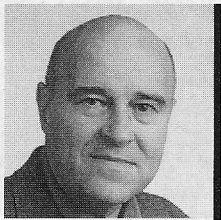
### FORUM 2004

Appel  
à communication  
p. 62

M 01754 - 205 - F : 5,70 €



# Qu'est-ce qu'une Fédération de psychologues ?



**Gérard Fourcher**

Psychologue au centre hospitalier de Cholet

Chargé d'enseignement à l'Institut de psychologie et de sociologie appliquée (Uco, Angers)

Docteur en philosophie

Membre du groupe rédactionnel du code de déontologie des psychologues

Elle prend la mesure du rôle et de la place des organisations historiques et généralistes comme des organisations locales et prend en compte la sensibilité des professionnels. Tout en défendant les identités des organisations, elle fait obstacle à leurs replis identitaires.

À cet effet, une fédération de psychologues s'appuie sur trois principes : représentativité, participation, subsidiarité.

Jusqu'à maintenant, la culture et la pratique associatives ou syndicales des psychologues ne reconnaissent que la représentativité. Or, pour que la fédération soit viable, il faut introduire deux autres termes ou notions : la démocratie participative et la subsidiarité. Au lieu d'un seul axe, trois axes de construction pour une architecture nouvelle. Compliquer pour clarifier, faute de quoi se manifeste le flottement conceptuel que sont l'organisation unique, l'organisation forte et l'organisation faible. Ces trois

*Tout en défendant les identités des organisations, elle fait obstacle à leurs replis identitaires*

principes de représentativité, de participation et de subsidiarité sont à faire figurer dans un préambule à la fédération. C'est ce qu'il faut examiner.

## La démocratie participative

On aperçoit un double niveau dans la pratique institutionnelle des psychologues : la démocratie représentative et la démocratie participative. Dans la démocratie représentative, les membres adhérents délèguent un pouvoir à leur organisation chargée de les représenter auprès des autorités publiques françaises et européennes. C'est la situation traditionnelle et éprouvée d'organisations historiques, le quinquagénaire Syndicat national des psychologues (SNP), le centenaire Société française de psychologie (SFP). Outre cette représentation démocratique classique, les psychologues s'attachent tout autant à une démocratie participative et recherchent un service de proximité. Ce point n'a pas été assez souligné ni les conséquences tirées jusqu'à présent et moins encore formalisées, bien qu'elles soient susceptibles de modifier le regard. Le meilleur exemple en est les collèges, ces regroupements spontanés, *sui generis*, des psychologues d'un même établissement hospitalier. Ces regroupements peuvent aller de quelques membres à quelques dizaines de membres. Alors que dans la démocratie représentative les psychologues se tournent vers l'extérieur, dans la démocratie participative ils se tournent vers eux-mêmes.

Ces organisations, de taille petite ou moyenne, faiblement dotées, ont d'abord un souci de réponse locale à une demande des psychologues de

sortir de leur isolement. Dans le premier cas, la représentation est tournée vers le grand large, dans le second cas, la participation est dirigée vers le prochain. La première demande une cotisation élevée à proportion d'actions lourdes et à distance à assurer, la seconde demande une cotisation modique, car ni les besoins ni les logiques ne sont les mêmes dans les deux cas.

Certes, on peut abaisser les prérogatives et compétences des organisations historiques, rehausser celles des autres organisations et, selon le principe des vases communicants, obtenir un niveau moyen. Or, nul ne sait si, en rognant les ailes des grands, en allongeant les ailes des petits, on aura au final un organisme plus performant qu'auparavant. Tel est l'un des problèmes de cette fédération annoncée, qui, autorise que l'on y adhère et cotise individuellement, parallèlement à l'adhésion et à la cotisation d'organisations affiliées.

Un adhérent aurait-il intérêt à payer une cotisation élevée à son organisation locale ? N'aurait-il pas plutôt intérêt à la donner directement à l'échelon le plus élevé, la Fédération ? Otant, du même coup, ses moyens et son indépendance à l'organisation locale. Réciproquement, on pourra préférer adhérer à l'organisation locale affiliée si elle est moins chère, plutôt qu'à la Fédération. Ce qui risque d'être un conflit d'intérêt sera peut-être tranché par l'expérience et par des mesures adéquates. Mais il apparaît bien que l'on ne peut traiter sur le même plan des organisations historiques et généralistes, SNP et SFP d'une part, et des organisations nées plus tard et agissant dans des secteurs spécialisés ou

locaux, d'autre part. Se trouvent associées ou mêlées des histoires, des dimensions, des pratiques, des compétences hétérogènes dont le raccordement peut consumer toute l'énergie fédérative.

C'est pourquoi les organisations locales sont à représenter au niveau de la fédération en respectant leur vie et leur vocation propre qui est d'animation locale associative ou collégiale ou d'action spécialisée, la Commission nationale consultative de déontologie des psychologues (CNCDP), par exemple. Car une organisation locale assure mieux une permanence et une présence sur le terrain qu'un organe central avec des *missi dominici*. Ce qui nous introduit à la subsidiarité.

### La subsidiarité

On le sait, elle consiste à ne pas renvoyer à un autre échelon ce qui peut être traité au mieux au niveau où l'on se trouve. Ainsi, ce qui se fait à l'échelon local ou spécialisé.

Les organisations historiques ou généralistes ont à se défaire de celles de leurs prérogatives et attributions qui peuvent être mieux assurées localement ou régionalement, et, pour d'autres, à les transférer vers un pot commun, une instance supérieure qui sera reconnue d'une efficacité plus grande. Cette instance élue – qui reste à inventer – définit la politique générale de la Fédération. On peut la concevoir avec un double niveau, en formation restreinte pour des affaires courantes, en formation plénière pour certaines autres particulièrement sensibles. Pour la même raison d'une meilleure efficacité, cette instance supérieure déléguera, en retour, selon des règles à définir, des pouvoirs soit aux organisations historiques soit à d'autres locales ou spécialisées. La nature des dossiers à traiter, le savoir-faire comme l'entregent et l'expérience historique de chaque organisation pouvant être des critères de délégation. Et étant entendu qu'il est rendu compte devant cette instance supérieure. En cas de conflit, une instance arbitrale est désignée, mais cesse d'exister une fois son office fait.

La notion de dossier – auquel est associé un rapporteur – est centrale. Et elle permet d'introduire ponctuellement des techniciens extérieurs. Que l'on se rappelle ce que fut l'élaboration du

code de déontologie : groupe de pilotage, groupes de travail et rapporteurs. Une mission et un dossier ciblés dans le temps et qui ont fait date. Le code de déontologie est justement devenu référence commune à la vingtaine d'organisations qui l'ont signé et qui veulent se fédérer. Ainsi, la méthode elle-même se révèle-t-elle fondatrice de la fédération et pas seulement le code de déontologie, qui n'en est qu'un des résultats possibles et auquel on accorde, aujourd'hui, une priorité abusive.

Plutôt que de créer un appareil a priori et de voir ensuite quelles tâches et compétences lui seront dévolues, il sera pertinent d'inventorier les missions et d'examiner qui, a posteriori, est le mieux à même, à tel endroit, à tel moment, de les remplir.

Des modes d'élection simples et lisibles seront recherchés, échappant aux superpositions d'appareils et à l'illusion de représenter tout et tout le monde. Car, à l'inverse, la participation crée un sentiment d'appartenance et d'être écouté ; elle peut enrayer l'escalade d'une demande toujours plus exigeante d'une représentation sans doute universelle mais abstraite.

Les ressources financières seront mutualisées sachant que la manière dont se conjuguent et se conjoignent l'argent local et l'argent fédéral est grevée d'incertitudes. Quel degré d'autonomie financière ? Quelle forme de péréquation ?

En résumé, que voulons-nous ? Distinguer et articuler le local-régional et l'universel. Trouver un équilibre entre la représentation et la participation. Instituer une partie fixe et une partie mobile : des organes virtuels et susceptibles d'être activés, des délégations par missions et dossiers, limitées dans l'espace et dans le temps. Il s'agit de sortir d'attributions et d'appareils rigides, fixés une fois pour toutes. Il s'agit de combiner au mieux l'unité, la diversité, la souplesse de fonctionnement dans un monde lui-même mobile, tout en permettant un contrôle démocratique. Bref, des prémisses nouvelles.

Il n'y a pas lieu de regretter l'organisation unique ou autre centralisme démocratique, qui aurait eu pour effet de déclencher, à terme et par réaction, un nouveau pullulement d'organisations. ■

## Des cellules psychologiques à la SNCF et à la RATP

Tous les ans, cent quarante personnes se jettent sous les roues du métro (ou du RER) et quatre cents sous celles du train. Le suicide d'un usager, appelé « accident de personne », est un risque auquel sont confrontés quotidiennement les conducteurs de la SNCF et de la RATP. Si certains ont la chance de ne pas connaître cette épreuve au cours de leur carrière, d'autres y sont confrontés à plusieurs reprises. Mais tous ont cette possibilité à l'esprit en permanence. Un stress important reconnu par les deux entreprises qui ont mis en place la relève sur le champ du conducteur et reconnaissent le suicide d'usager comme accident du travail. Leurs cellules psychologiques, créées respectivement en 1997 et 1999, proposent un soutien immédiat et un accompagnement thérapeutique postérieur. Sylvie Teneul, psychologue, responsable du pôle de soutien psychologique de la SNCF, explique, dans le journal *Libération* du lundi 3 février 2003, que certains conducteurs revivent continuellement le « dernier regard », car « lorsque quelqu'un se suicide face à un train, il le fixe... ». Il faut alors les aider à ne pas « culpabiliser », à ne pas en faire une « histoire personnelle ». À la SNCF, lorsque l'agent reprend son service, une procédure systématique d'accompagnement par un supérieur hiérarchique a été mise en place. Selon Sylvie Teneul, c'est la meilleure des thérapies, car la présence de ce chef représentant l'entreprise signifie que cette dernière prend ce qui s'est passé en considération et en reconnaît la difficulté.

## Hommes battus

Si l'on estime à 2 % le nombre de femmes battues, ce serait aussi le cas de 1 % des hommes. « Un homme battu se comporte exactement comme une femme : il est complètement destructuré », d'après le magazine « Reportages » de TF1, qui leur a récemment consacré une émission. Une psychologue explique qu'une femme battue peut trouver une écoute sociale, des lieux qui lui permettent de se reconstituer et que ce n'est pas du tout le cas pour un homme battu qui est un homme risible, démasculinisé, un homme castré, qui perd sa dignité.

# La Fédération : en attendant Godot

## « Il faut arriver au fond pour savoir qu'il y a un double fond » (Peter Sloterdijk)

Les écrits spontanés qui suivent sont le fruit d'un pari pour témoigner de la qualité des réflexions et du niveau d'intérêt des praticiens, ainsi que de l'importance du débat qui n'a pas eu lieu.

La consigne était : « Écrivez une réaction spontanée centrée sur ce qui vous semble être le plus flagrant au sujet de la fédération actuelle. Cela en quatre jours. »

### René Monami

Psychologue

Qu'est-ce que la psychologie ? Qui est le psychologue ? De simples questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponses univoques et fort heureusement ! Pourtant, les définitions de cet être ou de cette pratique abondent, notamment dans le champ social, nous désignant à une place. Toujours aux frontières de l'impensable, de l'inexplicable, dans les lieux où les traumatismes naissent, aux abords du religieux et des mystiques, lié aux expériences où la conscience tressaille... Or, qui est le psychologue que l'on définit au gré de ces zones, de ces frontières inquiétantes ? Quelle est cette pratique aussi diverse que variée ? La psychologie reste l'étude de la psyché,

de l'esprit, de la pensée et de l'âme, elle se doit d'étudier tout processus qui induit, contribue ou permet l'évolution, la modification ou la transformation de l'être. La méthodologie se doit d'intégrer toutes approches qui touchent de près ou de loin à cela, elle se doit d'intégrer tout dispositif qui s'y implique. Ainsi, et quel que soit le groupe, le collectif, le réseau ou la fédération, il n'est pas pensable de réduire l'organisation d'un groupe qui se veut le reflet de la pratique de la psychologie à une conceptualisation « a priori »... La diversité n'est-elle pas notre spécificité et la richesse de ce champ ? Un champ toujours en mouvement, dont « la ligne de fuite », comme dirait Deleuze, est celle de la recherche qui tente de saisir la diversité des expériences humaines et non pas à les filtrer à travers une conceptualisation qui risque de devenir uniforme sous couvert d'une organisation ou d'une fédération qui ne tiendrait plus

compte d'une pratique toujours en « devenir ».

Les groupes de psychologues se constituent autour de concepts divergeants, or, au-delà d'une unité possible de la psychologie comme le souhaitait Lagache, il y a une trame commune à travers l'éthique et la déontologie qu'il nous paraît intéressant de considérer dans la mesure où l'éthique tiendrait compte de la pluralité des approches. Elle resterait cette pensée souple, à l'interface des champs, sans en subordonner ou en disqualifier aucune. Qu'est-ce que la spécificité du psychologue ? de la psychologie ? La spécificité de cette personne pourrait-elle nous indiquer l'organisation de cette profession ? Certes, nous ne pouvons nous soustraire aux logiques de pouvoirs, de leurs dimensions politiques et économiques, en revanche, elles peuvent ne pas être les logiques dominantes ou les concepts dominants à la structuration de notre champ...



### Arnaud Colas

Psychologue

Dans les rencontres locales ou régionales de psychologues dans ma région Est, les psychologues travaillent autour des situations de terrain qu'ils subissent, des difficultés qu'ils rencontrent... Actuellement, des psychologues de la FPH sont particulièrement malmenés, voire pris à partie et certains sont sanctionnés (recrutement, RTT, emploi du temps, FIR...). Réunis dans leurs associations, ils élaborent collectivement des propositions et essaient d'améliorer la situation des uns et des autres.

Aussi, la Fédération leur apparaît comme pouvant permettre que ce travail soit enfin entendu, enfin porté par cette instance représentative. Ils attendent donc de la Fédération qu'elle prenne en compte les appels des psychologues de la base, sans discrimination, que ceux-ci soient relayés par des organisations ou regroupements ou individus.

La structure actuelle, telle qu'elle apparaît dans les statuts, les inquiète parce que très centralisée, « en entonnoir », entend-on parfois ! Ils disent se montrer vigilants à ce qu'elle adopte un fonctionnement démocratique.

La question de la majorité de nos collègues est : les psychologues sont-ils en train de devenir personne ?

Comment la Fédération va-t-elle répondre à ces demandes massives ?

>>>

>>>



## Virginie Orsoni

SFP, département des applications et interventions en psychologie, secteur Santé.

Une Fédération des psychologues et de la psychologie, c'est non seulement une excellente initiative, mais aussi une structure réelle qui prend enfin tournure. Cependant, il ne faut pas oublier qu'une fédération, c'est aussi une entité qui se crée à partir de l'initiative de chaque organisation existante, donc par la base, par un effet de synergie de type « 1 + 1 = 3 ». Les statuts et la philosophie d'une fédération ne peuvent donc pas être imposés de l'extérieur à des personnes qui ne l'auraient pas choisie, puisqu'elle est censée représenter toutes ces organisations déjà existantes. Or, il semble qu'à ce jour la structure créée se rigidifie et ne rassemble plus les grandes associations. Au fond, on peut bien penser qu'un mouvement d'une telle ampleur ne fasse pas toujours consensus. Mais, en raison de son statut particulier, une fédération se doit pourtant et absolument d'être le reflet de tous, sans quoi elle n'a pas lieu d'exister, à moins d'être encore une organisation de plus, différente des autres. Ce qui semble manquer, dans cette structure, pour qu'elle puisse fonctionner pour ce qu'elle est, c'est-à-dire être le reflet des organisations de psychologues existantes, c'est le temps. C'est là où le bât blesse.

Le 19 octobre, la Fédération a été votée à la majorité des associations présentes. Là, effectivement, il y avait consensus. Pourquoi ? Parce que certains d'entre nous y réfléchissaient depuis quelques dizaines d'années... Certes, nous savions tous qu'il y avait « urgence » à se fédérer, mais le dire n'en annule pas la longue marche du processus de maturation qui prend du temps à chacun de nous, tant psychiquement que matériellement.

Le 25 janvier, trois mois après, des statuts ont été votés et d'importantes organisations n'ont pas désiré continuer dans une voie qu'ils ne considéraient pas comme représentative de leurs membres.

Plutôt que d'entériner à la hâte les statuts d'une fédération qui ne représenterait pas toutes les grandes organisations, il me semble qu'il aurait plutôt fallu réfléchir à une structure qui nous rassemble et à des statuts qui nous ressemblent, quitte à faire chacun des concessions, puisque le processus est en marche et que nous sommes de surcroît sur le chemin que nous tous avons désiré emprunter. L'impulsion était la bonne, la première étape est franchie, donnons-nous le temps de construire ensemble.

S'il ne faut pas confondre temps de réflexion avec paralysie, il ne faut pas non plus confondre action avec agitation stérile. Et ce, pour ceux qui nous disent que nous ne pouvons plus perdre de temps. C'est faux ! Il faut laisser le temps à chaque organisation de se « calibrer » et de reprendre forme au sein d'une fédération qui, je le répète, émane de nous tous, sans quoi elle n'a pas d'existence. Au contraire, c'est du temps de gagné pour des bases solides.

## François Grünspan

Psychologue

lement déroutante. L'argument mis en avant a été constamment l'urgence. Urgence d'agir, urgence de ne pas penser. Le résultat le plus flagrant de cette manœuvre est le flou conceptuel qui entoure la nouvelle organisation. On voudrait nous faire croire qu'il ne s'agit que d'une évolution « naturelle » de la profession qui n'a que trop attendu

À y réfléchir, la façon dont a été organisée la transition vers la Fédération est réel-

son éclosion, alors qu'il est évident que des idéologies spécifiques la sous-tendent. L'urgence a bon dos, qui permet d'éviter soigneusement d'aborder ces questions. On veut encore faire passer ceux qui s'inquiètent de cet état des choses pour des esprits chagrins tandis qu'à y regarder de plus près, c'est véritablement du côté des tenants de l'organisation – moins définie par les termes d'unique ou de fédérative, c'est surtout le terme « rapide » qui la caractérise, « avant l'aout, foi d'animal » – que se repèrent les fonctionnements paranoïaques. Pour un peu, on pourrait y voir un mauvais pastiche de *La lettre volée*.

## Daniel Wurmberg

Psychologue

Les enjeux de pouvoir... Eh oui, j'ai déjà découvert le pouvoir sur mon pot... lorsque je pouvais donner ou ne pas donner mon petit cadeau... Par la suite, ce pouvoir s'est étendu à beaucoup de domaines dans la vie, dans toutes les situations, dans tous les domaines... Ce pouvoir ou le sentiment de pouvoir en jouer m'a certainement construit d'une certaine manière et j'ai découvert que cette notion menait, entre autres, le monde... Il s'agit donc de quelque chose de fondamental, qui intervient chez moi

et chez mes semblables... J'ai donc dû m'y confronter, le comprendre, le travailler, l'intégrer, en dépasser les inconvénients... En fait, me guérir de la maladie du nombrilisme aigu. En tant que psychologue, il me semble que la compréhension de cette constituante de la personnalité humaine devrait permettre, en principe, de ne plus la laisser diriger les actions... Et pourtant... Et pourtant, nous assistons aujourd'hui à la manifestation de l'ego au sein même de nos organisations professionnelles qui réagissent selon ces mêmes principes primaires et ne privilégient pas ce qui les constitue, à savoir l'évolution de notre corps de métier, l'avancement de nos recherches, l'harmonisation de notre action...

Que faut-il en penser ? Que nous affirmons pouvoir être à une place différente nous permettant de comprendre l'autre et qu'en fait nous sommes tout autant régis par cet ego qui nous aveugle ? Le nombrilisme est une maladie qui fait gonfler le ventre tant et si bien que l'on peut ne plus apercevoir où l'on pose les pieds... Elle n'est pas douloureuse, mais elle assombrit singulièrement l'esprit, de manière insidieuse et sournoise. Dans ma naïveté, je pensais que ce fût justement une des premières choses à élucider chez le psychologue... Mais, me semble-t-il, c'est ce qu'il faut encore démontrer... Aïe aïe aïe...

## Emmanuel Garcin

Psychologue

Fédération : dernière ligne droite ? Puisque nous en sommes à l'heure des choix et des engagements, prenons juste le temps de faire le point. Autant le processus mis en œuvre pour réinvestir la déontologie et refondre le code avait, en 1996, débouché sur un consensus, autant le projet de rassemblement des organisations de psychologues s'accompagne de cacophonie

et donne le sentiment de disensus. Il est vrai que, dans les deux cas, l'entreprise n'est pas de même nature. S'accorder sur un texte n'est pas s'entendre sur une maison commune.

Mais un plan d'abord tenu secret, puis un débat obstinément limité à l'alternative « Fédération ou organisation unique » ont laissé s'installer un climat de suspicion qui a plombé le projet. Quant aux statuts dont la version définitive est désormais imminente, il apparaît, comme on pouvait s'y attendre, qu'ils restent porteurs des fortes contradictions qui ont présidé à leur élaboration.

Toutefois, gardons-nous de tout perfectionnisme. En effet, si tout cela est assez mal ficelé, force est de reconnaître que les initiateurs ont réussi à propager leur désir de renforcer une unité certes acquise mais plutôt négligée. Rien ne se fait sans désir. Mais rien ne dure sans confiance.

L'organisation à venir aura le mérite d'exister. Mais elle aura aussi sur sa feuille de route à faire en sorte de mériter et de rétablir la confiance qui rendra son désir d'existence partageable.

## Odile Bazalgette

Psychologue – Représentante au Conseil syndical national du SNP

À ce jour, je n'ai pas connaissance des statuts modifiés de la Fédération adoptés par les organisations signataires lors de la réunion du 25.01.2003.

Mais tel qu'il se dessine, ce projet fédératif repose sur un malentendu : l'ensemble des psychologues souhaite que leurs organisations se fédèrent pour développer des synergies, or ils voient apparaître une organisation très centralisée et globalisante.

On peut le constater à partir de deux points problématiques :

- ▶ la délégation de pouvoirs et de compétences très importante vers le Bureau fédéral ;
- ▶ l'exigence sans cesse réaffirmée de représentativité unique de l'ensemble de la profession par cette fédération.

L'importance de la délégation de pouvoirs se manifeste dans le déséquilibre entre les instances nationales et régionales,

l'insuffisance des procédures de contrôle des choix du Bureau fédéral par les adhérents, l'obligation pour les organisations de s'engager sur des statuts provisoires qui seront modifiés par le seul Bureau fédéral.

L'exigence de représentativité unique signifierait, à terme, que cette Fédération serait :

- ▶ le seul interlocuteur des pouvoirs publics ;
- ▶ le seul juge de la scientificité des pratiques ;
- ▶ le seul juge de la conformité des pratiques à l'éthique des psychologues. (Notons d'ailleurs que la mise en place d'une instance disciplinaire à la fois juge et partie est incompatible avec le statut associatif qui n'offre pas les garanties juridiques nécessaires.)

L'appel aux adhésions individuelles est contradictoire avec l'idée d'une fédération des organisations, ce qui confirme que nous assistons à la mise en place d'une structure unique plus que fédérative. Il faut donc amender encore le projet et les statuts. Il est temps que les psychologues s'expriment et participent à ce débat.

## Senja Stirn

Psychologue

Depuis quelques mois, on entend : Parjure ! Trahison ! Déliaison !... Qui crie au loup ?

Nous avons entendu parler de :

▶ scissions (les libéraux du SNP, le départ des associations et organisations du projet de la Fédération), sous entendu qu'elles sont propres aux psychologues ;

▶ trahisons au sein des organisations ou au sein de la profession (l'information qui circule à travers l'insupportable « perméabilité » des associations/organisations) ;

▶ l'urgence ;

▶ et, en cerise sur le gâteau : Qui n'est pas avec nous est CONTRE nous, sous entendu CONTRE le mouvement fédératif.

Autant de mauvais objets, fonctionnant parfaitement sur le registre de la culpabilité.

Nous affirmons plutôt :

▶ Au-delà des institutions dont le fonctionnement ne peut que se trouver dans l'impossibilité de rompre avec la nostalgie du passé, les psychologues travaillent essentiellement au niveau du lien, au-delà de l'appartenance et dans le respect de nos différences (et non des scissions). Le terrain est riche de réflexions et d'actions.

▶ La liberté d'expression est propre à la démocratie et le souci d'informer les collègues figure dans notre code de déontologie.

▶ La pensée nécessite le temps, non celui qui se compte, mais celui qui compte.

▶ Le désir d'unification est le fantasme le plus primaire, structurant pour la constitution des idéaux. Qui, parmi les psychologues, serait CONTRE une fédération ? Toutefois, il y a eu glissement de la demande vers le désir.

La Fédération représente aujourd'hui, en moyenne, 11,5 % des psychologues français (suivant les membres déclarés à la Cir avant le vote du 19 octobre).

Tout cela mérite que quelques questions soient posées :

▶ Pour ce qui est de l'information et du débat : pourquoi l'ensemble de la profession n'a pas été informé des projets et pourquoi il n'a pas été largement consulté et associé, notamment si ladite Fédération se veut représenter TOUTE la profession et TOUTE la psychologie ?

▶ Pour ce qui est du temps : pourquoi une telle urgence ? Qui est pressé et pourquoi ? Pourquoi un subit vécu de panique ? Comme si prendre le temps menait inévitablement à l'échec ?

▶ À propos du très délicat sujet du pouvoir et de sa négation surprenante par les psychologues : y a-t-il eu glissement entre le pouvoir de l'Amour et l'amour du Pouvoir ?

▶ À propos de la dernière version des statuts dont nous avons eu connaissance :

▶ pourquoi une telle « volonté de puissance » au sens nietzschéen du terme – référence faite au régime présidentiel, alors que l'on pourrait parler de démocratie participative ;

▶ pourquoi l'évincement diplomatique du terrain – référence aux conseils (!) régionaux n'ayant qu'une fonction régionale, ainsi que le vote, alors qu'on pourrait profiter de la richesse de leur réflexion tout en leur reconnaissant ;

▶ mais surtout : quelle est la demande ? d'où a-t-elle émergé ? Veut-on ainsi réellement fédérer ? Puisque cela supposerait un mouvement provenant de l'intérieur, donc un travail de liaison et non pas en tant que mise en avant d'une défense contre une présupposée menace extérieure (du type pouvoirs publics).

On a voulu poser le désir au centre. Bien. L'écran qui empêche de penser, d'élaborer la demande.

Vous avez les réponses. Mais quelle était la question ?